

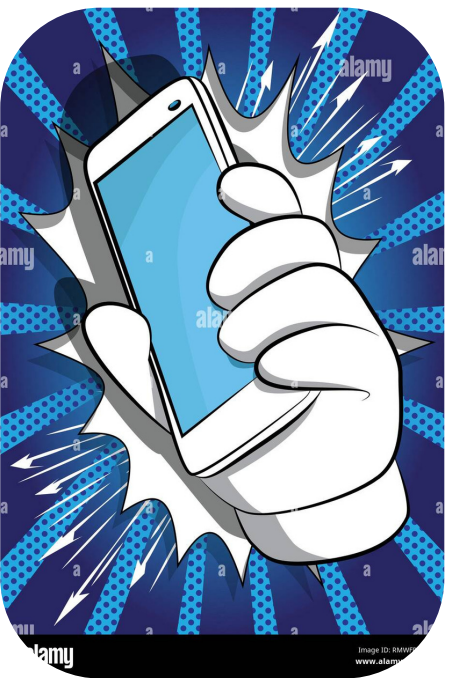
INTERDICTION DU CELLULAIRE EN TOUT TEMPS

Favoriser de saines habitudes de vie

La règle est claire:

L'usage de tous les appareils électroniques personnels (cellulaires, tablettes/iPad, écouteurs Bluetooth , montres intelligentes, etc.) est interdit à l'école!

Le simple fait d'avoir l'appareil sur soi, dans ses poches ou dans son sac est considéré comme l'usage de celui-ci au sens de la loi.



Laisser le cellulaire à la maison

1

La façon la plus simple de favoriser de saines habitudes technologiques est de laisser tous les appareils électroniques personnels à la maison. En plus, c'est sécuritaire!

2

Laisser le cellulaire dans le casier



Si le cellulaire doit absolument être apporté à l'école pour le transport et/ou le travail, celui-ci devra rester dans le casier pour toute la journée. **Verrouillez votre casier!**

Cafétéria: prévoir une carte bancaire ou de l'argent comptant. Il est aussi possible de se procurer une carte repas.

Un téléphone sera rendu disponible pour un appel urgent aux parents.



Si les consignes ne sont pas respectées...

3

Dès qu'un membre du personnel voit un élève avec un appareil interdit, il le confisquera et le remettra à la direction.

1^{er} manquement: L'élève pourra venir chercher l'appareil au bureau de la direction.

2^e manquement: Le parent de l'élève devra venir chercher l'appareil au secrétariat.

Dans l'éventualité où les manquements devaient s'accumuler, des sanctions supplémentaires s'ajouteront.